

CRR DE PARIS

<http://crr.paris.fr>

Informations générales

Intitulé de l'établissement	Conservatoire à rayonnement régional de Paris [CRR de Paris]
Adresse de l'établissement	14 rue de Madrid 75008 Paris
Intitulé de la classe	Classe de composition électroacoustique / Cycle spécialisé
Enseignant(s) : <ul style="list-style-type: none">• professeur principal• professeur• remplaçant occasionnel	Denis Dufour (histoire, théorie, écriture, composition...) 14h Michèle Tosi (commentaire d'écoute sur le répertoire électroacoustique) 1h30 Jonathan Prager (technique, analyse)

Limites d'âge	Oui	Non	Inférieure	Supérieure	Dérogation (Oui ou Non)
	X			30 ans	Oui

Niveaux d'enseignement proposés	Oui	Non	Nombre maxi d'étudiants	Cours collectifs		Cours individuels		Durée d'étude
				Oui	Non	Oui	Non	
Cycle spécialisé	X		6 à 12 par an	X			X	2 à 4
Observations	Bien que ce soit administrativement un cycle spécialisé, la classe admet les élèves débutants. Selon leur niveau initial, ils ont entre 2 et 4 ans pour obtenir le DEM. De ce fait la classe est organisée en 3 niveaux : 1 ^e année, 2 ^e année et 3 ^e /4 ^e année.							

Cursus complet	Oui	Non	Nombre maximum d'étudiants
jusqu'au DEM	X		24 à 30 en tout

Diplômes délivrés	Oui	Non	Durée des études (mini/maxi)
CEM		X	
DEM	X		2 à 4 ans

Conditions d'entrée/Examen	Oui	Non	Type d'épreuve, contenu et modalités
Écrit	X		<p>1. Culture musicale Identification de 20 courts extraits musicaux divers, provenant de toutes cultures, tous styles et toutes époques selon les critères décrits ci-après. Plus que des réponses exactes, il est demandé de trouver par déduction, analogie ou correspondance la provenance, le style, les influences, les caractéristiques nationales, les partis pris esthétiques, etc.</p> <p>2. Comparaison d'objets sonores Décrire les ressemblances et les différences entre cinq objets sonores en les comparant entre eux à partir de critères purement auditifs ("écoute réduite"). Il n'est demandé ni de définir la source du son, ni de décrire les moyens techniques de transformation des sons.</p> <p>3. Analyse comparative Comparaison de 2 extraits d'œuvres musicales en décrivant les ressemblances essentielles et les différences marquantes entre les deux musiques. La comparaison porte sur les matériaux sonores employés et leur traitement, les morphologies sonores, les choix d'écriture, la forme ou la structure, etc. Il n'est demandé ni de les identifier, ni d'écrire un commentaire d'écoute.</p> <p>4. Écritures électroacoustiques : cinq questions pour évaluer les connaissances techniques et le degré de maîtrise éventuelle de l'écriture acousmatique.</p>
Entretien /Oral	X		<ol style="list-style-type: none"> 1. Entretien avec le jury. 2. Éventuellement (non obligatoire pour ceux qui débent dans la discipline) présentation d'œuvres électroacoustiques du candidat.

Contenu de l'enseignement

Discipline(s) principale(s)	Oui	Non	Nombre d'heures par semaine
Composition acousmatique	X		3h par niveau
Composition mixte (instruments et support audio)			
Composition pour instruments et transformation en temps réel			
Live electronic		X	
Improvisation		X	

Disciplines complémentaires	Acousmatique		Mixte		Temps réel		Nombre d'heures hebdomadaires
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	
Commentaire d'écoute	X		X		X		1h30 pour niveau 1
Histoire de la musique Théorie Écoute et répertoire	X		X		X		1h30 par niveau
Analyse Technique	X		X		X		2h par niveau
Interprétation	X			X		X	à l'occasion des concerts
“Atelier contemporain” de Suzanne Giraud : rencontre avec des compositeurs, des interprètes de la musique contemporaine, visite d'institutions, répétitions de concerts, etc.	Cours obligatoire pour les élèves de composition instrumentale, électroacoustique et direction, et ouvert aux autres élèves du CRR ainsi qu'au public. Programme majoritairement orienté sur la composition instrumentale.						3h hebdomadaires durant 2 ans
Observation	le nombre total d'heures de cours						

Manifestations	Oui	Non	Nombre annuel
Concerts			Entre 9 et 12 concerts organisés sur 3 cycles (cycles “Musiques à réaction” de 3 ou 4 concerts chaque) + participations éventuelles d'élèves au gré des occasions
Master classes	X		1
Projets transversaux / collectifs	X		1 œuvre collective conjointement avec les étudiants du PSPBB/Paris

Examens de fin de cursus

Diplôme, désignation des UV, type d'évaluation et contenu		Contrôle continu	
		Oui	Non
DEM			
• UV 1	Présentation d'un programme d'une trentaine de minutes comportant obligatoirement une ou plusieurs œuvres électroacoustiques de concert (acousmatiques et/ou instrumentales) plus une œuvre électroacoustique à destination autre que le concert (création radiophonique, Hörspiel, poésie sonore, musique d'application, installation sonore, design sonore...). CD ou DVD ou dossier informatique de ce programme, accompagné des notices des pièces, d'une bio, du catalogue des œuvres et d'éventuels autres textes, est adressé aux membres du jury 3 semaines avant l'entretien.		X
• UV 2	Présentation par chaque élève, durant l'année, d'une œuvre du répertoire électroacoustique choisie librement. Commentaire d'écoute d'œuvres électroacoustiques + quelques questions portant sur la théorie, l'histoire, l'écriture et la technique électroacoustique (1 examen écrit par semestre).	X	
• UV 3	Présentation au jury d'un court "mémoire" sur un sujet libre en lien avec les musiques électroacoustiques savantes. Ce document, qui n'est pas à considérer comme un travail universitaire, consiste en un écrit libre d'au moins vingt pages pouvant revêtir n'importe quelle forme d'expression ou bien en un document enregistré ou audiovisuel d'au minimum 30 minutes (sur CD et/ou DVD), et traitant de sujets aussi divers que le développement d'un programme logiciel, l'analyse stylistique ou esthétique d'une école, d'un pays, d'un groupe, d'un compositeur, ou encore la description, la classification, l'élaboration d'outils et de lutherie spécifiques à la création électroacoustique, ou l'approche sociologique, sémantique, psycho-acoustique, etc., de la production et de la réception acousmatique, ou bien l'histoire et la théorie des musiques électroacoustiques, le répertoire électroacoustique, la recherche musicale électroacoustique, la pédagogie électroacoustique, les outils de vulgarisation de la musique électroacoustique, etc. Ce travail est adressé aux membres du jury 3 semaines avant l'entretien.		
• UV 4	Initiation dans une discipline choisie librement parmi celles enseignées au CRR ou dans les conservatoires municipaux de Paris.	X	
• Atelier contemporain	Présentation d'un projet personnel devant un jury convoqué par Suzanne Giraud + contrôle continu.	+ X	

Présentation de la classe, esprit et contenu

Art acousmatique et musique instrumentale électroacoustique

La classe est organisée sur trois niveaux.

Les élèves qui sont admis dans la classe intègrent le niveau correspondant à leurs acquis précédents.

Niveau 1 [1 an]

- Écriture acousmatique en trois parcours (un par trimestre : l'objet sonore, la séquence-jeu et les sons anecdotiques, réalistes ou connotés) avec, pour chaque parcours, un travail sur la prise de son et l'enregistrement (à partir de toutes sortes de sources sonores acoustiques, électriques, synthétiques analogiques ou informatiques), puis sur le montage, le mixage et les transformations.
- Culture musicale électroacoustique : histoire, analyse, théorie, écoute d'œuvres du répertoire électroacoustique (acousmatique comme instrumental).
- Technique du studio.

Niveau 2 [1 an]

- Apprentissage de la composition électroacoustique tant acousmatique qu'instrumentale : réalisation d'études par un travail sur le projet de composition, l'idée musicale, la durée, la structure, l'espace et "l'orchestration".
- Culture musicale électroacoustique : histoire, analyse, théorie, écoute d'œuvres du répertoire.
- Technique du studio.
- Initiation à l'interprétation sur acousmonium professionnel dans le cadre de concerts publics.

Niveau 3 [1 ou 2 ans]

- Composition électroacoustique libre, tant acousmatique qu'instrumentale : travail sur le projet, le contenu, la structure et la forme, et évaluation de la démarche de création.
- Culture musicale électroacoustique : histoire, analyse, théorie, écoute d'œuvres du répertoire.
- Technique du studio.
- Formation à l'interprétation sur acousmonium professionnel dans le cadre de concerts publics.

Nombre d'heures de cours par année, quel que soit le niveau intégré par l'élève

- 1^e année 11h
- 2^e année 9h30
- 3^e année 6h30
- 4^e année 6h30

À ce temps de cours il faut ajouter le travail personnel en studio.